

## **KRONOS 8 HOURS OF METTET**

Circuit: Mettet – 23 & 24 Mars 2019

### **RÈGLEMENT PARTICULIER**

#### **Article 1. Définition de l'épreuve.**

L'épreuve « Kronos 8 Hours of Mettet » a le statut d'épreuve OPEN et est composée des séries European & Benelux VW Fun Cup.

#### **Article 2. Organisation.**

L'épreuve sera organisée par Kronos Events, Rue des Pieds d'Alouettes 37 à 5100 Naninne en conformité avec les prescriptions du code Sportif international de la FIA, les règlements sportifs et techniques composant l'épreuve, le présent règlement particulier et additionnel ainsi que ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les règlements des championnats figurent à l'adresse [www.racb.com](http://www.racb.com).

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

#### **Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.**

3.1 Nom de l'épreuve : Kronos 8 Hours of Mettet

3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium  
RACB SPORT  
Rue d'Arlon 53  
B-1040 BRUXELLES (Belgique)  
Téléphone : +32 22 87 09 11  
Fax : +32 22 30 75 84  
E-mail : [sport@racb.com](mailto:sport@racb.com)

3.3 Organisateur : Kronos Events SA  
Rue des Pieds d'Alouettes 37  
B-5100 NANINNE (Belgique)  
Téléphone : +32 81 63 23 80  
Fax : +32 81 40 17 25  
E-mail : [races@kronosevents.be](mailto:races@kronosevents.be)

3.4 Secrétariat et permanence : Jusqu'au vendredi 22 mars 2019 à 09h00: voir organisateur  
Nathalie Daubremé +32 494 51 70 88  
À partir du vendredi 22 mars 2019 à 09h00 : Circuit de Mettet

3.5 Date et lieu de l'épreuve : 23 et 24 mars 2019  
Circuit Mettet (Belgique)



3.6 Circuit : Circuit Jules Tacheny – Mettet – Belgique  
Longueur : 2300 m  
Sens de la course : sens contraire des aiguilles de la montre.

3.7 Engagement : à rentrer auprès de l'organisateur

Clôture et paiement des droits simples : 21 mars 2019 à 18h00.  
Le promoteur se réserve le droit de refuser toute participation.

3.8 Vérifications sportives : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Tour de contrôle – Paddock D'Hollander.

Pour les pilotes, le passage aux vérifications sportives est obligatoire.

Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

3.9 Vérifications techniques : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Box Pitlane Tour de contrôle.

3.10 Tableau d'affichage officiel : Porte d'entrée tour de contrôle

Live Result via <http://www.ris-timing.be/kronos/mettet/2019/index.htm>  
Live Timing on track via <http://192.168.103.100>

3.11 Briefings : Timing en annexe du présent règlement

Ils auront lieu dans la salle Fièvez (1<sup>er</sup> étage nouveau bâtiment). Le briefing est obligatoire pour les pilotes.

Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

3.12 Podium :

La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général.

3.13 Parc fermé : Lieu : Pitlane

3.14 Durée de la course : Suivant le timing en annexe du présent règlement

3.15 Essence :

Les concurrents peuvent aller se fournir à la pompe située en dehors de l'enceinte du circuit. Les concurrents sont autorisés à ravitailler dans leurs voies des stands respectives.

#### Article 4. Officiels.

Promoteur du Meeting Marc Van Dalen (Bel) Lic. RACB 3063

##### 4.1 Direction de course :

Directeur de l'épreuve Laurent Voogt (Bel) Lic. RACB 1426

Directeur de Course Bernard Delvenne (Bel) Lic. RACB 2398

Directeurs de course adjoints : Jean-Luc Gelders (Bel) Lic. RACB 2167  
Iwan Delhez (Bel) Lic. RACB 2929

##### 4.2 Secrétariat du meeting :

Nathalie Daubremé (Bel) Lic. RACB 3183  
Valérie De Backer (Bel) Lic. RACB 1991

##### 4.3. Commissaires sportifs :

Président du Collège : Guy Daubie (Bel) Lic. RACB 2652  
Membres: Jan Dhondt (Bel) Lic. RACB 2385  
Michel Pirnay (Bel) Lic. RACB 0348  
Stagiaire: Eddy Chevaillier Lic. RACB 3699

##### 4.4 Commissaires techniques :

Chef de file : Ghislain Verriest (Bel) Lic. RACB 3021  
Délégué technique VW Fun Cup Christophe Anciaux (Bel) Lic. RACB 3525

##### 4.5 Service Médical :

Staff BDA

##### 4.6 Service de chronométrage :

RIS Timing  
Michael Goblet (Bel) Lic. RACB 2375

##### 4.7 Commissaires de stands :

Responsable Thierry Jacobs (Bel) Lic. RACB 0066

##### 4.8 Commissaires de piste :

Responsable Benoit Lejeune (Bel) Lic. RACB 3290

##### 4.9 Sécurité :

TBA (Bel) Lic. RACB

##### 4.10 Relations Concurrents :

Roland Debande (Bel) Lic. RACB 3478  
Michel De Backer (Bel) Lic. RACB 2930  
Pascal De Backer (Bel) Lic. RACB 3824

#### Article 5. Timing.

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
- fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code

5.1 Départs des compétitions : Les procédures seront données lors du briefing.

5.2 Ouverture du paddock : vendredi 22 mars 2019 à partir de 18h00.

**Article 6. Laissez-passer – Cartes de Fonction.**

Pas de documents – Open Meeting.

**Article 7. Assurance.**

L'organisateur a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière.  
Numéro de police: 730.261.439 (Axa)

**Article 8. Divers.**

- 8.1 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 50 km/h.
- 8.2 Le directeur de course de la série et/ou le directeur de l'épreuve, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.
- 8.3 Droit de réclamation :  
Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : 500€  
Droits d'appel :  
Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : 2.000€  
Le montant du droit d'appel international (FIA) : 6.000€
- 8.4 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 8.5 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leur paddock respectif, 30 minutes avant l'heure de début de leurs courses.
- 8.6 Le nombre de voitures admises aux essais et aux courses organisées est limité suivant la norme FIA ou RACB applicable, conforme à l'homologation en vigueur du circuit.
- 8.7 La présence de toute source de chaleur produisant une flamme est défendue dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Il est strictement interdit de souder ou fumer dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Les contrevenants encourent une pénalité financière de 250€ par infraction.
- 8.8 VW Fun Cup – BiPlaces – Arrêts aux stands :  
Le temps d'arrêt obligatoire (pit IN/OUT) : 2'00'' avec passager, 2'30'' sans passager, avec un pilote Top Gun + 30''.
- 8.9 Une « Super Pole » sera organisée pour les 15 premières voitures « MONO » classées à la suite des entraînements qualificatifs. Les pilotes participants à cette « Super Pole » devront être les pilotes prenant le départ de la course.

Visa RACB Sport : C-M-KHM-001 (18/03/2019)

# Kronos 8 Hours of Mettet

## 22-23-24 March 2019

### Friday 22 March

<b>15.00</b>		Paddock Open for Participants on Saturday and Sunday only		
<b>09.00</b>	<b>18.00</b>	<b>Kronos Events Incentive Day</b>		
<b>18.15</b>		<b>Meeting New Regulations 2019</b>	Salle Fievez	<b>For Drivers &amp; Team Managers</b>

### Saturday 23 March

08.00	20.00	Paddock Open		
08.00	09.00	European VW Fun Cup		Check in Testing Sessions
09.00	12.30	Administration and Technical Checking		
<b>12.00</b>		<b>European VW Fun Cup</b>	Salle Fievez	<b>Team Managers Briefing</b>
<b>13.30</b>		<b>European VW Fun Cup</b>	Salle Fievez	<b>Drivers Briefing</b>

<b>12.30</b>	<b>13.20</b>	<b>RACB</b>		<i>Theoretical One Day Licence</i>
--------------	--------------	-------------	--	------------------------------------

09.00	12.50	European VW Fun Cup	230 min	Paying Practice
13.00	13.20	Video & Photo Shooting	20 min	ON TRACK
13.30	14.00	LUNCH BREAK	30 min	
14.00	17.00	European VW Fun Cup	180 min	Qualifying
17.15	18.00	European VW Fun Cup	45 min	Super Pole

### Sunday 24 March

08.00		Paddock Open	20 min	
09.00	09.20	European VW Fun Cup		Warm Up
09.20	09.40	Pause		
09.40		European VW Fun Cup		Start Procedure
09.43		Board 15 Minutes		Pit Open
09.48		Board 10 Minutes		Pit Close
09.53		Board 5 Minutes		All Cars on Grid
09.55		Board 3 Minutes		Grid Clear
09.57		Board 1 Minute		Engines Start
09.58		Green Flag		Formation Lap
10.00	18.00	European VW Fun Cup	480 min	RACE 8 HOURS Window 40 Minutes